



## **POUR DISCUSSION ET ORIENTATION**

### DEUXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

## **Suite à donner au rapport du président sur la session de novembre 2005 du groupe de travail consacrée au forum de l'OIT**

### **Questions résultant des débats du mois de novembre**

1. Le présent document, rédigé au terme d'une série de débats et de consultations tripartites avec les membres du bureau, fait suite au rapport présenté au Conseil d'administration par le président du Groupe de travail sur la dimension sociale de la mondialisation sur la session de novembre 2005 de son groupe, au cours de laquelle il avait été question de l'organisation éventuelle d'un forum par l'OIT. Le président avait clos le débat sur ces mots:

Ce débat animé nous a permis de prendre connaissance des divers points de vue des participants. Pour conclure nos divers entretiens et les consultations qui les ont suivis, je pense qu'il y a lieu d'inviter le Directeur général à établir un document détaillé pour la prochaine rencontre du groupe de travail, qui aura lieu lors de la session du Conseil d'administration de mars 2006. Conformément à la proposition figurant au paragraphe 34 du document GB.294/WP/SDG/1, le document en question, qui sera rédigé en collaboration étroite avec le bureau du Conseil d'administration, devra définir les modalités du forum afin que nous soyons en mesure, en mars prochain, de présenter une proposition qui reflète le point de vue de la majorité d'entre nous<sup>1</sup>.

2. En formulant cette proposition, le président a noté que la principale ambition de l'OIT, qui est de faire du travail décent un objectif mondial et une réalité pour tous les pays, recevait un accueil de plus en plus favorable de la part de la communauté internationale, et cela au niveau politique le plus élevé. Le groupe des travailleurs ainsi que la plupart des membres

<sup>1</sup> «Les diverses activités liées à la préparation du forum, notamment le détail de son élaboration, son calendrier et tout ce qui a trait à la participation et aux activités de sensibilisation, seraient mises en œuvre par le Bureau en étroite concertation avec le bureau du Conseil d'administration et feraient l'objet de rapports réguliers qui devraient être examinés et approuvés par le groupe de travail. Le Directeur général et le bureau superviseraient et guideraient ces opérations en concertation avec les mandants. Ils veilleraient à ce que les acteurs tripartites participent pleinement à la conception et à l'élaboration de ces travaux.» (paragr. 34 du document GB.294/WP/SDG/1)

gouvernementaux se sont déclarés favorables à l'accueil par le BIT d'un forum sur la mondialisation, et ont donné leur avis sur la forme que pourrait prendre cette manifestation, soulignant qu'il importait que cette dernière puisse déboucher sur des résultats tangibles. Le groupe des employeurs, bien que favorable à la poursuite de dialogues de haut niveau par l'intermédiaire du groupe de travail, n'a pas soutenu le projet, mettant en avant les problèmes de financement, de dotation en personnel et d'administration qu'il soulevait, mais s'est néanmoins déclaré disposé à poursuivre le dialogue sur la question.

3. Lors des consultations qui se sont tenues depuis la dernière réunion du groupe de travail, la question de l'organisation éventuelle d'un forum a été envisagée sous ses divers aspects – objectif général, thèmes des débats, résultats escomptés, mode d'organisation. S'agissant de l'objectif, il a été convenu qu'il serait important que le débat ne porte pas une nouvelle fois sur les avantages ou les inconvénients de la mondialisation. La commission mondiale a quant à elle orienté le débat, dans une perspective plus constructive, sur les moyens à mettre en œuvre pour rendre la mondialisation plus équitable, étant entendu que le travail décent est désormais la préoccupation majeure des gens dans tous les pays. La tenue d'un forum devrait viser à appuyer les efforts déployés à cette fin par l'OIT. Les participants ont également reconnu qu'il ne serait pas souhaitable d'utiliser ce forum pour examiner des questions relevant directement des compétences décisionnelles de l'Organisation, et qu'il serait préférable que cette dernière puisse bénéficier à cette occasion d'un apport d'informations et d'idées susceptibles d'enrichir sa base de connaissances. Les thèmes de débat devraient être d'ordre essentiellement pratique, et couvrir des domaines importants tels que l'éducation, la formation, la technologie, l'emploi des jeunes et l'aménagement de l'économie informelle. La question de l'égalité hommes/femmes devrait être le dénominateur commun de tous les débats. Quant aux résultats escomptés, les consultations ont essentiellement porté sur la nécessité de veiller à ce que le forum renforce la capacité de l'OIT de collaborer avec des acteurs aptes à contribuer à la mise en œuvre de l'Agenda du travail décent. La liste définitive des invités devra par conséquent retenir les organisations et les particuliers travaillant dans des domaines présentant un intérêt particulier pour l'action de l'OIT. Il s'agira également d'assurer une représentation de haut niveau, membres du Conseil d'administration compris. Le mode d'organisation du forum devra être arrêté en fonction de ces divers impératifs. La durée du forum ne devrait pas excéder deux à trois jours si l'on tient à assurer une représentation de haut niveau. Les séances devront être animées, interactives et ouvrir aux participants de nombreuses pistes de réflexion. Lors des consultations, il a également été décidé de présenter une ébauche de projet au groupe de travail, le Bureau devant quant à lui continuer d'examiner pendant les travaux préparatoires certaines questions en consultation avec les membres du bureau – notamment en ce qui concerne le programme et la liste d'invitations.

## Thème

4. Dans le document final du Sommet des Nations Unies, rendu public le 10 septembre 2005, 150 chefs d'Etat et de gouvernement confirment l'importance du travail décent pour l'instauration d'une mondialisation équitable; depuis lors, la reconnaissance du rôle spécifique de l'OIT dans la promotion du travail décent au rang d'objectif mondial est unanime au sein des Nations Unies et du système multilatéral<sup>2</sup>. Cependant, comme l'ont fait remarquer plusieurs membres du groupe de travail en novembre, l'organisation par l'OIT d'un forum ayant pour thème central le travail décent au service d'une mondialisation équitable permettrait sans doute de renforcer l'adhésion des acteurs de la communauté mondiale acquis à la cause du travail décent et de les inciter à s'engager

<sup>2</sup> Voir document GB.295/WP/SDG/1.

encore plus résolument sur la voie de l'action (voir plus loin paragr. 20). Cette manifestation constituerait par ailleurs la contribution de l'OIT à la concrétisation des engagements figurant au paragraphe 47 du document final<sup>3</sup>.

5. La mise en œuvre concrète de cet objectif mondial qu'est le travail décent ne pourra se faire sans une impulsion décisive de la part d'une pluralité d'acteurs relevant d'instances internationales, régionales, nationales et locales. Ainsi que l'ont fait remarquer plusieurs membres du groupe de travail, il incombe à l'OIT – et c'est manifestement ce que l'on attend d'elle – d'assumer à cet égard un rôle de chef de file; l'Organisation ne pourra toutefois pas atteindre cet objectif mondial sans l'appui de partenaires capables d'intervenir dans leur propre sphère d'influence. Si, par bien des aspects, la promotion du travail décent est du ressort exclusif de l'OIT, cette dernière aura tout à gagner à engager des débats sur un certain nombre de questions figurant à son ordre du jour et pour lesquelles d'autres organisations possèdent également des compétences et des connaissances. L'impulsion nécessaire viendra de l'engagement tripartite des mandants de l'OIT et de leur capacité à faire cause commune avec les principaux partenaires du système multilatéral et, de manière plus large, avec divers réseaux d'acteurs, publics ou non.
6. Le bureau du Conseil d'administration a engagé une réflexion sur ces divers points et, au terme de nombreuses consultations, il a été proposé de dénommer la manifestation envisagée: «Forum de l'OIT sur le travail décent au service d'une mondialisation équitable».
7. Sur la base des conclusions du débat du mois de novembre, et tenant compte du fait que la promotion d'une mondialisation équitable est un objectif central du programme et budget<sup>4</sup>, le présent document présente quelques suggestions relatives au forum – concernant notamment la formule à adopter, les questions à traiter, les participants à inviter – ainsi qu'une estimation des ressources nécessaires pour l'organisation de cette manifestation destinée à promouvoir le dialogue, la coopération et les partenariats extérieurs sur le thème: le travail décent au service d'une mondialisation équitable<sup>5</sup>. Un débat de ce type, mené sur des questions précises dans une perspective concrète, ne pourra qu'enrichir la base de connaissances de l'Organisation et renforcer les moyens dont elle dispose pour travailler en réseau.
8. Il ressort du débat de la session de novembre qu'il existe tout un éventail de possibilités en ce qui concerne les partenariats externes. Certains membres, ayant à cœur que la manifestation débouche sur des propositions concrètes d'action, ont défini le forum comme un espace qui permet de partager des expériences et de définir les priorités autour desquelles organiser des activités conjointes ou convergentes. D'autres estiment que l'organisation d'un forum pourrait être une initiative précieuse pour assurer une plus

<sup>3</sup> Paragraphe 47: «Nous sommes résolument en faveur d'une mondialisation équitable et décidons de faire du plein emploi et de la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif, les objectifs fondamentaux de nos politiques nationales et internationales en la matière et de nos stratégies nationales de développement, y compris celles qui visent à réduire la pauvreté, dans le cadre de nos efforts pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Les mesures prises dans ce domaine devront également englober l'élimination des pires formes de travail des enfants, telles qu'elles sont définies dans la convention n° 182 de l'Organisation internationale du Travail, et le travail forcé. Nous décidons également de veiller au respect des principes et droits fondamentaux relatifs au travail.»

<sup>4</sup> Le paragraphe 290 des propositions de programme et de budget pour la période biennale en cours (GB.292/PFA/8) énonce que: «La nature de la mission stratégique de l'OIT oblige à accroître le rôle stratégique des partenariats externes dans la promotion du travail décent.»

<sup>5</sup> Paragraphes 251-258 du programme et budget 2006-07.

grande cohérence entre l'action des divers acteurs internationaux. Si certains membres se sont déclarés favorables à un renforcement de la collaboration avec les institutions sœurs du système multilatéral, d'autres ont souligné l'importance des politiques et institutions nationales, car ils estiment qu'elles déterminent largement la capacité du pays de tirer parti de la mondialisation. La mise en œuvre de l'Agenda du travail décent permet de relier les priorités des mandants de l'OIT aux objectifs de développement convenus à l'échelon international, au document final du Sommet mondial de 2005 ainsi qu'au processus de changements et de réformes auquel il a donné lieu.

9. S'agissant de la manière de combiner ces différents éléments pour organiser une manifestation bien structurée, plusieurs membres du groupe de travail se sont ralliés à la proposition selon laquelle il convient que l'organisation d'un éventuel forum fasse l'objet d'une consultation permanente entre le Bureau et le bureau du Conseil d'administration. Les mandants de l'OIT ont parfaitement pesé les avantages et les risques que comporte la mondialisation et savent depuis longtemps utiliser le dialogue pour comprendre les problèmes en jeu, convenir de l'action à entreprendre et organiser le partage des responsabilités. L'OIT est par conséquent toute désignée pour être l'organisatrice d'un forum sur le travail décent et la contribution que ce dernier peut apporter à l'instauration d'une mondialisation équitable. Cette initiative permettrait par ailleurs à l'Organisation d'enrichir sa base de connaissances, de promouvoir ses valeurs et ses objectifs, d'apporter la preuve de la vitalité du tripartisme et de témoigner de sa capacité à mobiliser de multiples acteurs autour de l'Agenda du travail décent.

## Organisation et calendrier du forum

10. Le mois d'avril 2007 semble tout à fait indiqué pour l'organisation d'un forum, lequel aurait lieu au siège à Genève. Le Bureau disposera ainsi du temps nécessaire pour les travaux préparatoires. Si le projet est accepté, il conviendra de fixer le plus rapidement possible une date définitive, en accord avec les membres du bureau.
11. Comme on l'a fait remarquer lors de la session du groupe de travail de novembre 2005, le Bureau peut en l'occurrence s'inspirer du modèle du Forum global sur l'emploi de 2001, qui a été une réussite. Il convient de rappeler qu'au cours de ce forum plusieurs formules – sessions plénières, groupes de discussion, invitation de conférenciers – ont été utilisées pour l'examen des divers thèmes inscrits à l'ordre du jour. Ce mode d'organisation s'est révélé efficace et a été repris pour le forum sur l'emploi qui s'est tenu en Chine en 2004. Il présente en outre l'avantage de permettre un examen approfondi de diverses questions clairement définies – chose qui a d'ailleurs été recommandée en novembre par les membres du groupe de travail – et d'éviter que le débat ne revête un caractère trop général.
12. Le Bureau envisage l'organisation d'un forum de deux ou trois jours, qui comporterait deux séances plénières, l'une d'ouverture, l'autre de clôture, et deux ou trois sessions de trois groupes de discussion qui siègeraient en parallèle. La présidence de ces groupes de discussion serait assurée par des membres du Conseil d'administration ou des personnalités éminentes choisies parmi les trois groupes de mandants. Les membres de ces groupes seraient invités par le Bureau, en consultation avec le bureau du Conseil d'administration, et se verraient confier le soin de favoriser la tenue de débats interactifs avec les participants. Il faudra impérativement veiller à assurer une représentation équilibrée entre les hommes et les femmes ainsi qu'entre les régions. L'objectif de ces réunions sera de favoriser le dialogue entre les participants – mandants de l'OIT, autres organisations, chercheurs, experts, associations militantes, ONG – et, dans la mesure du possible, de les inciter à entreprendre une action de suivi, séparément ou dans le cadre d'une collaboration.

13. On trouvera annexée au présent document une liste, purement indicative, de domaines thématiques à partir desquels il faudra, pour arrêter un programme précis, élaborer un certain nombre de questions. Ce programme serait mis au point en consultation avec les membres du bureau au cours des mois à venir. La liste en question présente des thématiques assez larges qu'il incombera au Bureau, en consultation avec les membres du bureau, de «resserrer» pour définir des séries de questions plus circonscrites, l'objectif étant de tirer parti de l'expérience concrète et des idées des mandants, en particulier sur les sujets susceptibles de contribuer à l'enrichissement de la base de connaissances de l'Organisation et de sa capacité à travailler en réseau. La version définitive du programme devrait viser à inciter les participants à prendre, séparément ou conjointement, des initiatives concrètes pour promouvoir le travail décent et le mettre au service d'une mondialisation équitable.
14. La formule proposée – une combinaison de séances plénières (au début et à la fin) et de groupes de discussion siégeant en parallèle – est très souple et pourra être modulée lors des consultations prévues entre le Bureau et le bureau du groupe de travail. Il serait peut-être souhaitable d'alterner les séances des groupes de discussion avec des séances plénières où des invités d'honneur seraient invités à prendre la parole. Par ailleurs, afin de favoriser le travail en réseau et la collaboration – ce qui constitue bien la principale visée d'un forum de ce type –, il pourrait être utile de consulter les organisations internationales concernées ainsi que d'autres acteurs sur les questions à examiner.

## Ressources humaines et financières

15. Comme pour toute réunion internationale, ce sont les frais de déplacement et d'interprétation qui constituent la principale composante du budget. La salle du Conseil d'administration du BIT permet d'accueillir environ 300 personnes. C'était le nombre de participants initialement prévu pour le Forum global sur l'emploi; de fait, les participants ont été beaucoup plus nombreux que prévu, ce qui a nécessité, pendant les séances plénières, l'installation dans des salles annexes d'un système de télévision en circuit fermé. La plupart des participants ont pu assumer leurs frais de participation. Le coût total de la manifestation a été de 556 000 dollars. L'essentiel du financement – 440 000 dollars – a été effectué au titre du budget ordinaire, la participation des donateurs s'élevant quant à elle à plus de 116 000 dollars.
16. Sur la base de cette expérience et d'estimations de l'augmentation des coûts, il est proposé que le BIT prélève 300 000 dollars sur la ligne budgétaire affectée à la mise en œuvre de la stratégie intégrée en faveur d'une mondialisation juste et engage au plus vite des discussions avec d'éventuels donateurs pour obtenir des ressources supplémentaires. Les décisions définitives concernant le nombre de groupes de travail pour lesquels il faudra prévoir des services d'interprétation ainsi que sur le nombre de participants dont le BIT pourrait assumer une partie des frais seront fonction de l'importance des montants qui pourront être réunis. Selon quelques informations officieuses, il devrait être possible de parvenir à un budget total comparable – en termes réels et toutes sources confondues – à celui du Forum global sur l'emploi.
17. La participation des membres du personnel à l'organisation de cette manifestation comprend l'appui logistique nécessaire pour assurer l'accueil et le bon déroulement de la réunion, des travaux de recherche et la rédaction des documents de référence. Pour le type de réunion prévu il serait souhaitable, afin que les participants puissent disposer préalablement de quelques éléments de réflexion, de préparer un document d'une quarantaine de pages, comportant plusieurs courts chapitres portant sur les thèmes retenus. Les membres des groupes auront également la possibilité de faire de brefs exposés dont le texte sera présenté dans la langue originale.

## Participation

- 18.** Il faudra tenir compte de la capacité d'accueil de la salle du Conseil d'administration lors de l'établissement de la liste des invités. Le nombre total d'invités devrait se situer entre 200 et 300 personnes. L'expérience du Forum global sur l'emploi montre qu'il serait souhaitable que certaines organisations envoient plusieurs délégués, raison pour laquelle il conviendra de réduire légèrement le nombre d'invités de la liste initiale.
- 19.** Outre ces considérations pratiques, le principal critère de sélection pour l'établissement de la liste des organisations ou particuliers à inviter sera leur insertion dans des réseaux existants (qui aient la capacité de convoquer des réunions et de diffuser des informations), grâce à quoi ils pourront contribuer à enrichir les connaissances de l'Organisation et à promouvoir, par leurs propres moyens ou en collaboration avec d'autres, les objectifs relatifs au travail décent au service d'une mondialisation équitable. Les éléments déterminants du choix seront donc la compétence, l'engagement ou l'expertise avérés de l'organisation ou des particuliers concernés. La liste des invités sera préparée en consultation avec les membres du bureau.
- 20.** Les participants éventuels peuvent être classés en dix grandes catégories:
- a) les membres du Conseil d'administration du BIT;
  - b) les huit organisations non gouvernementales bénéficiant auprès de l'OIT du statut consultatif général (OIE, Confédération panafricaine des employeurs, CISL, CMT, OUSA, FSM, ACI, FIPA); les fédérations syndicales mondiales; les groupements et associations professionnelles qui collaborent avec l'OIE au sein de commissions sectorielles du BIT;
  - c) les associations professionnelles qui travaillent en étroite collaboration avec l'OIT, comme par exemple l'AISS, l'AIRP, l'Association mondiale des services d'emploi publics;
  - d) les organisations internationales dont le mandat et les politiques ont un rapport avec la dimension sociale de la mondialisation (Banque mondiale, FMI, OMC, DAES, PNUD, CNUCED, FAO, ONUDI, OMS, UNESCO, PNUE, etc.); les organisations régionales, les commissions économiques et les banques de développement – Commission européenne, OEA, UA, CEPALC, CESA, BAD, BafD, BID, etc.;
  - e) les parlements et les administrations locales, par exemple l'Union interparlementaire, les cités et gouvernements locaux unis;
  - f) les organisations non gouvernementales internationales figurant sur la liste spéciale du BIT en raison de leur compétence et leur engagement actif en faveur de la cause du travail décent et de l'instauration d'une mondialisation équitable, par exemple Caritas International, l'Association internationale des conseils économiques et sociaux, le Conseil international de l'action sociale, SOLIDAR, l'Association mondiale des petites et moyennes entreprises, le Conseil œcuménique des Eglises, le Conseil mondial de management, etc.;
  - g) d'autres ONG ne figurant pas sur la liste spéciale du BIT mais qui ont montré qu'elles souhaitaient apporter leur contribution à ce débat;
  - h) les cellules de réflexion ou les universitaires qui travaillent sur des thématiques étroitement apparentées à celles du forum;
  - i) les responsables politiques et les personnalités influentes.

21. Une liste d'invités établie sur la base des catégories précitées devrait comprendre 200 à 300 participants. Selon les conclusions du groupe de travail, le Bureau pourra établir une liste plus complète qui aidera les membres du bureau et le Bureau à arrêter la liste des invités, la composition des groupes de discussion et le choix des orateurs.

## Conclusion

22. Le groupe de travail est invité à examiner les diverses suggestions qui viennent d'être présentées à propos de l'organisation d'un forum de l'OIT sur le travail décent au service d'une mondialisation équitable. Si les propositions concernant le calendrier, le mode d'organisation, les participants et les ressources nécessaires devaient être acceptées, il serait souhaitable que le Directeur général, en consultation avec les membres du bureau, engage les travaux préparatoires. Un rapport de situation sera présenté au groupe de travail en novembre prochain.

Genève, le 22 mars 2006.

*Document soumis pour discussion et orientation.*

## Annexe

### Liste des thèmes qui pourraient être retenus pour un forum sur le travail décent au service d'une mondialisation juste

#### ***Mise en place de conditions favorables au développement des entreprises et au travail décent***

- Employabilité: éducation, formation qualifiante et technologie
- Améliorer le travail et le fonctionnement des entreprises dans l'économie informelle, en milieu urbain et rural
- Travail décent et réseaux d'approvisionnement mondiaux
- Développement des petites et micro-entreprises: microfinance

#### ***Stratégies de l'emploi favorisant l'intégration sociale***

- Flux intra ou internationaux de migrants à la recherche d'un travail
- Lutte contre la discrimination et les facteurs défavorisants
- Politiques de protection sociale favorables à la cohésion sociale et à la croissance économique
- S'affranchir de la pauvreté par le travail: l'agenda pour le développement du travail décent
- Pour bien démarrer dans la vie: un travail décent pour les jeunes, hommes ou femmes

#### ***Travail décent: des stratégies proactives pour un monde en mutation***

- Développement agricole et emplois décents en milieu rural
- Stratégies de l'emploi viables sur le plan écologique
- Flexibilité ou sécurité? La sécurité par la flexibilité? Flexicurité?
- Coopératives et entreprises sociales

#### ***Mettre le travail décent au cœur du développement économique et social***

- Développement local par des activités à forte intensité d'emploi
- Accroître l'intensité d'emploi de la croissance
- Promouvoir la convergence nationale en matière de travail décent
- Objectifs des politiques de coopération pour le développement

***Travail décent: importance d'une meilleure gouvernance***

- Rôle des autorités locales
- Rôle des parlements
- Cohérence des politiques des organisations internationales
- Mécanismes œuvrant en faveur du développement (Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, SRP et autres)
- Réseaux pour la recherche et l'information